

Agglo de Saintes

le magazine

#10 / Janvier 2023

À la une

Budget 2023

P. 12

Temps forts

5^e édition de l'appel
à projet Économie
Sociale et Solidaire

P. 4

À vos côtés

Facture des ordures
ménagères, tout
comprendre

P. 9

Les 36 communes de l'Agglomération de Saintes



Temps forts P. 4

5^e édition de l'Appel à projet Économie Sociale et Solidaire
Lancement réussi de la première plateforme de financement à abondement participatif

Vie quotidienne P. 6

De nouveaux logements sociaux à Chaniers / Renouvellement du contrat de délégation du réseau de transport public
L'agglomération vous propose un service de location de vélos longue durée / Les animations vacances
Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie / Mon enfant déjeune à la cantine, je réserve

À vos côtés P. 9

Facture des ordures ménagères, tout comprendre / Enquête sur la création d'une recyclerie
De nouvelles modalités de paiement / Les tarifs de la redevance / Que finance la redevance
Collecte des déchets amiantés / Calendrier de collecte 2023 / Nouvelles filières dans les déchetteries

À la une de l'agglomération P. 12

Budget 2023 / Retour sur les Ferrocampus'days / Rénovation de la Chapelle de Pisany par le SAS
Un nouveau train touristique 100% électrique / Profitez des offres de l'Office de Tourisme
Attractivité, comment valoriser le territoire ?

Sur le terrain P. 16

À la rencontre des acteurs économiques

Portraits d'ici P. 17

Sanja, étudiante et sportive / Association « Coup de Pouce » à Chaniers

Trésors du territoire P. 19

Courcoury / Pisany

Agglomération de Saintes Hiver 2023

12, boulevard Guillet Maillet
17100 Saintes
Tel. : 05 46 93 41 50
info@agglomeration-saintes.fr
Directeur de la publication : Bruno Drapron

Coordination et rédaction :
Direction de la Communication
Crédits photos : Tout en Images, CDA
de Saintes, Citeo, Marion Bertin, freepik,
Pascal Duc, Damien Tugulescu, Mairie de
Courcoury, Mairie de Pisany, Yannick Pierrot
– Région Nouvelle-Aquitaine, Sébastien

Laval, Le Sas, Adobe Stock
Conception : Bérangère Clary Graphiste
Impression : Imprimerie IDE sur papier
certifié PEFC 100%
Distribution : Médiapost
Tirage : 35 800 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2023



Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération de Saintes aura 10 ans cette année. Quelle est sa raison d'être ? A quoi elle sert ? Il est parfois difficile de s'y retrouver entre les différentes compétences des collectivités : la Région, le Département, votre commune... et l'Agglomération. L'Agglo, elle sert à penser et réaliser ensemble notre développement. Comment attirer de nouvelles entreprises ? Quelles entreprises ? Quelle stratégie pour attirer de nouveaux touristes ? Quels équipements devons-nous porter à plusieurs pour qu'ils soient viables ? Comment créer des emplois et protéger l'environnement ? Aujourd'hui, notre Agglomération relève ce défi.

Elle investit dans nos équipements pour vous : nouvelle piscine, nouvelle déchetterie-recyclerie, travaux de préservation et mise en tourisme des aqueducs, chantiers de modernisation des déchetteries existantes, plan de réalisation de pistes cyclables avec les communes, zones économiques pour accueillir de nouvelles entreprises, travaux sur les réseaux d'assainissement, pour la

mise en accessibilité des arrêts de bus, nouveaux locaux pour la mission locale, travaux dans les crèches...

L'Agglo investit sur chaque commune de notre territoire : nous avons ainsi voté récemment un fonds de concours pour soutenir les investissements de votre commune. **En 2023, nous investirons plus de 12 millions d'euros pour vous dans nos 36 communes.**

Innovons ensemble pour le territoire de demain !

Elle investit pour nos emplois comme jamais en soutenant les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire : plus d'un million d'euros en 2022, 1,355 million prévu en 2023.

Meilleurs vœux



Elle investit et dépense plus pour notre environnement : 1,4 million pour la préservation des espaces naturels sensibles, 10 millions pour les déchets, près de 3 millions pour l'eau et les énergies renouvelables...

C'est un effort important. Car comme toutes les collectivités locales, notre agglo voit son budget fortement impacté par l'inflation et les hausses sans précédent de l'énergie et du carburant. Un grand nombre de nos services sont touchés : piscines, restauration scolaire, Régie des déchets, transport... Malgré ces difficultés, nous maintenons le cap initié en 2020 : rendre l'agglomération toujours plus attractive, durable et innovante, proche et solidaire de ses habitants. Tout cela n'est possible que grâce à vous, à votre soutien de chaque instant. En ce début d'année, je vous adresse, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2023, marquée par la joie, la convivialité, en famille et entre amis !

Bruno Drapron
Président de la Communauté
d'Agglomération de Saintes



5^e édition

de l'appel à projet Économie Sociale et Solidaire

Pour la cinquième année consécutive, la Communauté d'Agglomération de Saintes s'est engagée auprès des acteurs locaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), en organisant un appel à projet dédié à l'ESS.

Souhaitant encourager la création et le développement d'initiatives économiques de proximité, l'Agglomération de Saintes, en collaboration avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), a lancé l'appel à projet annuel ESS.

Pour rappel, les projets doivent être mis en œuvre sur le territoire

et doivent concerner les secteurs d'activités suivants : **l'accès au logement, l'agriculture locale, les déchets, la recyclerie, le réemploi, les déplacements alternatifs, le tourisme solidaire, le service aux entreprises et salariés, le service à la personne, la consommation responsable et solidaire, les circuits**

courts, ou bien encore la gestion et la protection de l'environnement.

Cette année, avec l'appui du fonds de soutien à l'économie de COOP Atlantique, l'appel à projet a été doté de 33 000 €.

11 candidatures ont été déposées,

7 projets ont été sélectionnés par le jury :

Des Racines et des Pros en Territoire Saintais

est un projet collectif de plantations d'arbres à Saint-Georges-des-Coteaux, pour les entreprises du territoire dans une logique de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Cette association a reçu le « **Prix de la compensation carbone** » pour le financement d'outils de communication.



Le 17 à la Ferme organise des marchés chaque 17 du mois, à 17 h, de façon tournante dans une quinzaine de fermes du territoire. L'association a reçu le « **Prix de la consommation responsable en circuit-court** » pour le financement de petits équipements, de prestations et de frais d'organisation de ces manifestations.

MCA EPISOL collecte des denrées alimentaires pour l'épicerie solidaire avec un véhicule réfrigéré. L'association a reçu le « **Prix de la solidarité alimentaire** » pour le financement de l'emploi du chauffeur du véhicule.



SPOT Saintes met en valeur le territoire saintais dans les domaines de l'économie et des activités associatives sociales, culturelles et touristiques. Le « **Prix du soutien à l'activité locale** » leur a été accordé, pour le financement d'un poste d'apprenti et des loyers du local de l'association.

Les Piafs Actifs est un projet pédagogique unique d'école alternative, où parents, enfants et professionnels se retrouvent dans des espaces créatifs, de découverte et d'apprentissage. L'association a reçu le « **Prix de l'audace éducative citoyenne** » pour le financement des frais de location immobilière de l'école.



Le SAS a un projet de construction d'un four à chaux, à la fois support d'insertion pour les salariés et activité d'économie circulaire, valorisant les résidus de pierre calcaire locale. Le SAS a reçu le « **Prix de l'économie circulaire et de l'insertion** » pour le financement des matières premières, fournitures et du coût salarial du projet de construction du four.





L'Arche en Sel lance un projet « La Lucarne » portant sur la création d'un lieu intergénérationnel d'échange et de transmission de savoir-faire. L'association a reçu le « **Prix de la dynamique sociale de quartier** » pour le financement de l'emploi de coordinateur du projet.



Le prix Coup de Cœur citoyen 2022



Les 7 gagnants de l'appel à projet ESS ont participé au vote des habitants du « coup de cœur citoyen » afin d'obtenir un bonus financier d'un montant de 2000 €. Suite aux votes des citoyens, le gagnant de ce prix est **Le 17 à la Ferme**.

Lancement réussi de la première plateforme de financement à abondement participatif dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire

Pendant un mois, d'octobre à novembre dernier, la Communauté d'Agglomération de Saintes a lancé **une plateforme de financement à abondement participatif** dédiée à l'ESS. Son objectif ? Permettre aux habitants du territoire de soutenir des porteurs de projet à travers la plateforme de financement « J'adopte un projet ». En un mois, c'est plus de **31 000 €** qui ont été récoltés au profit de **projets innovants, solidaires et vecteurs de lien social**.

Une première sur le territoire

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération de Saintes soutient la création et le développement de projets relevant de l'Économie Sociale et Solidaire afin de contribuer à la création d'activités d'intérêt général. Pérennes et non délocalisables, les emplois de cette économie sont porteurs pour notre territoire. Le 1^{er} octobre 2022, elle lance pour la première fois en collaboration avec **J'adopte un projet** et avec l'appui du fonds de soutien à l'Économie **Coop Atlantique**, la première plateforme de financement à abondement participatif sur la région.

Qu'est-ce qu'une plateforme de financement participatif ?

Appelées également plateformes de « crowdfunding », ces plateformes permettent à des porteurs de projet de faire **financer leur projet directement par le public**. En compensation de ces dons, les bienfaiteurs reçoivent une contrepartie choisie selon la somme versée.

Une plateforme à abondement participatif

La plateforme fonctionne sur le modèle « **d'abondement participatif** », c'est-à-dire que les dons des citoyens sont

multipliés par la Communauté d'Agglomération de Saintes et Coop Atlantique qui s'engagent aux côtés des projets. Concrètement, pour chaque euro donné au projet, chaque partenaire verse un montant équivalent selon le schéma ci-dessous



Des projets d'utilité sociale

Pour cette première édition, **5 acteurs de l'ESS** ont pu présenter leur projet sur la plateforme

- **La Bretelle** : Friperie solidaire portée par la **Régie de quartier Erequasol** à Saintes qui a pour projet de mettre en place des **ateliers couture écoresponsables** pour sensibiliser au **réemploi de vêtements**.

Fonds récoltés : **6 045 €**

- **Les Carrés potagers ouverts** : Potagers participatifs portés par la **Maison des consom'acteurs Episol** qui souhaite créer un **potager urbain** et participatif en centre-ville de Saintes pour créer un lieu **convivial** et **pédagogique** et de **sensibilisation à la permaculture**. Fonds récoltés : **6 004 €**

• Les ateliers aux petits oignons :

Ateliers de **transformation alimentaire** et **cosmétique** portés par l'association **Émulsion** avec comme objectif de rendre **accessible** au plus grand nombre la réalisation de **savons** et de **conserves**. Fonds récoltés : **7 540 €**

- **Mercredi de la Lucarne** : Café associatif porté par l'association **La Lucarne** où les habitants du quartier et d'ailleurs pourront participer à des **ateliers** de travail du **cuir**, du **métal** et autres tout en buvant un **café**, dans une ambiance de **partage** et **transmission des savoir-faire**.

Fonds récoltés : **6 142 €**

- **Ateliers pédagogiques itinérants** : Séances d'apprentissage pédagogiques itinérantes portées par les **Piafs actifs** avec comme objectif de proposer aux enfants des méthodes d'**apprentissage alternatives** favorisant l'**autonomie**, la **rigueur**, l'esprit critique et la **confiance en soi**.

Fonds récoltés : **6 030 €**

Grâce à la **mobilisation des habitants** du territoire, tous ces projets verront le jour sur le territoire de l'agglomération. À travers ce dispositif, l'Agglomération de Saintes **implique les habitants** au cœur de ces actions de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire.

De nouveaux logements sociaux à Chaniers

La Communauté d'Agglomération de Saintes impulse et anime la politique de l'habitat sur son territoire, en collaboration avec les communes.

Elle établit tous les six ans son **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, fruit d'un travail de concertation mené entre les élus des communes de l'agglomération et l'ensemble des acteurs de l'habitat du territoire (communes, Département, État, bailleurs sociaux, associations spécialisées et partenaires privés).

Le but du PLH 2017-2022 est de **définir de nouvelles mesures visant à répondre aux problématiques actuelles et futures de logement sur le territoire**. L'enjeu est notamment de **diversifier et d'équilibrer l'offre de logement public** sur l'agglomération, de **rendre plus attractif l'habitat privé ancien** dans les centres-bourgs

et centres-villes, de **favoriser l'accès à la propriété et d'améliorer la mixité sociale ainsi que la qualité des logements**.

Dans ce cadre, la commune de Chaniers et l'équipe municipale menée par Eric Pannaud, Maire de Chaniers, soucieuses d'aménager de manière responsable ont fait appel à la SEMIS, bailleur social local pour proposer une offre de qualité mêlant à la fois **mixité sociale, réponses aux enjeux d'accessibilité ou bien encore aux enjeux énergétiques**.

Composée de 10 nouveaux logements locatifs sociaux, l'impasse Rabelais, située à proximité du centre-bourg à Chaniers, a repris de belles couleurs !

Ces pavillons, au nombre de quatre T2

de 55 m² et six T3 de 77 m², offrent un habitat fonctionnel avec, entre autres, cinq jardins équipés d'abri de jardin et quatre logements équipés de balcon. Ces logements sont dotés d'équipements utilisant des énergies renouvelables et la pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment permet la production d'électricité en autoconsommation.

Le coût global des travaux est de 1,4 million d'euros. Le financement de ces nouveaux logements a été assuré par des emprunts de la SEMIS et des subventions de la part de l'État, du Département et de la Communauté d'Agglomération de Saintes.



de gauche à droite : Eric Pannaud, maire de Chaniers, Véronique Schaaf, sous-préfète de Saintes, Nathalie Castaing-Couraud, directrice de la SEMIS et Bruno Drapron, président de la communauté d'agglomération de Saintes, lors de l'inauguration des logements à Chaniers.



Programme Local de l'Habitat (PLH) mené par l'Agglomération de Saintes 2017-2022

Objectif du PLH : construire 300 logements sociaux.

> À ce jour : 147 logements construits ou programmés avec l'aide financière de l'Agglomération de Saintes pour un montant de 1 331 000 €.

> Année 2023 : construction de 107 logements en projet sur les communes de Saintes, Saint-Georges-des-Côteaux, Chaniers, Villars-les-Bois, Burie et Fontcouverte.



Renouvellement du contrat de délégation du réseau de transport public

L'Agglomération de Saintes est organisatrice de la **mobilité sur le territoire**, elle doit donc proposer à ses usagers plusieurs services de mobilités comme les **transports en commun**, la **location de vélos** ou bien encore **faciliter le co-voiturage**.

Le contrat de délégation de service public des transports arrivant à échéance en juillet 2024, l'Agglomération de Saintes a d'ores et déjà lancé son renouvellement. Les enjeux sont forts, il conviendra de définir le niveau de service correspondant aux besoins de la population puis de concevoir

un contrat permettant d'adapter les services **en fonction des évolutions comportementales des usagers de l'Agglomération de Saintes**.

+ d'infos sur www.agglo-saintes.fr > l'agglo au quotidien > transports et mobilités

L'agglo vous propose un service de location de vélos longue durée



Dans le cadre de sa politique de mobilité alternative à la voiture individuelle, la Communauté d'Agglomération de Saintes développe un service de location longue durée sur son territoire.

L'Agglomération de Saintes, en partenariat avec le réseau Buss, met en place « Bicy's », un service de location longue durée de **vélos à assistance électrique**, pour les habitants de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

De la marque française Arcade, **ils sont loués avec leurs équipements : antivol, panier et chargeur**. Pour recharger le vélo, il suffit de brancher le chargeur fourni sur une prise de secteur pour une durée de 4 à 5 heures.

Les Bicy's deviendront vos nouveaux compagnons dans vos déplacements quotidiens !

La location est ouverte à tous les habitants de l'Agglomération de plus de 18 ans. Vous pouvez les louer 1, 3 ou 6 mois.

À quel tarif ?

• Location 1 mois :

Tout public : 35 €
Abonnés Buss : 35 €
Caution : 650 €

• Location 3 mois :

Tout public : 75 €
Abonnés Buss : 60 €
Caution : 650 €

• Location 6 mois :

Tout public : 130 €
Abonnés Buss : 100 €
Caution : 650 €

Cet hiver, profitez d'un tarif spécial : 50 € au lieu de 75 € pour 3 mois
Pour réserver dès maintenant votre Bicy's, rendez-vous sur le site www.bicys.fr.

Vous y trouverez toutes les informations relatives aux délais de location et aux modalités d'inscription.



Mon enfant déjeune à la cantine, je réserve

Afin de **diminuer le plus possible le gaspillage alimentaire** dans les restaurants scolaires et de **garantir des produits locaux, de qualité et de saison dans les assiettes**, il est devenu obligatoire pour tous les parents de réserver les repas de leur enfant.

Les réservations doivent être réalisées sur internet, via l'Espace Familles. Il est possible de réserver en une seule fois

pour toute l'année ou de choisir à la journée, à la semaine, au mois ou au trimestre.

+ d'infos sur www.agglo-saintes.fr
> Enfance Famille > Restauration scolaire



Les animations vacances du 6 au 10 février 2023

Les animations vacances sont les **rendez-vous des jeunes de 6 à 15 ans**, qui souhaitent découvrir de nouvelles activités. Plusieurs thèmes de stages sont proposés : handisport, trampoline, handball, badminton, acrogyim, céramique, arts plastiques...

Les inscriptions ont débuté le lundi 16 janvier et sont ouvertes jusqu'au mercredi précédant le début du stage.

Connectez-vous sur l'Espace Familles pour réserver l'animation souhaitée et téléchargez les documents nécessaires à l'inscription.



Intervenante Sociale en Commissariat et Gendarmerie, à vos côtés

Milène Baillargeau est intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG) sur le territoire de l'Agglomération de Saintes depuis 10 ans. Conseillère en économie sociale et familiale, elle intervient au sein du commissariat et de la brigade de gendarmerie de Saintes. Dotée d'une grande capacité d'écoute, **Milène accompagne des personnes qui rencontrent à un moment de leur vie une situation de détresse sociale ou familiale.** Elle peut ainsi recueillir leur parole, évaluer leurs besoins en prise en charge et les accompagner vers les personnes qui pourront au mieux les aider. En 10 ans, Milène est venue en soutien de personnes de tout horizon de manière adaptée.

Vous êtes confronté à une situation difficile : difficultés sociales, conflits, violences. Vous souhaitez obtenir des informations et être accompagné ?

Vous n'êtes pas seul, vous pouvez joindre l'ISCG au 06 76 70 19 02 ou m.baillargeau@agglo-saintes.fr.

Elle peut vous recevoir en toute confidentialité dans les locaux de la police ou de la gendarmerie. Elle est tenue au secret professionnel.



376 bénéficiaires
40 % des problématiques concernent les violences conjugales
7 postes en Charente-Maritime





Facture des ordures ménagères, tout comprendre

Dans un contexte global d'envolée des coûts, le service de collecte des déchets subit de plein fouet une hausse de la plupart de ses dépenses, que ce soit sur le carburant, les pièces de réparation mécanique ou bien encore la fourniture de matériels (sacs jaunes, bennes de déchetterie...).

L'effet de l'inflation se cumule avec les décisions de l'État :

- la **hausse régulière de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** qui progresse de 16 € la tonne en 2018 à 65 € la tonne en 2025 (soit une hausse de 400 %), elle s'applique sur les déchets non recyclables (ordures ménagères et tout-venant de déchetteries)
- les **coûts de traitement** de plus en plus élevés car l'État réduit les capacités des centres d'enfouissement des déchets. Face à ce constat, la Communauté d'Agglomération de Saintes est contrainte de faire évoluer le montant de la redevance des ordures ménagères, qui assure le financement du service des déchets.

Les efforts réalisés dans le tri et la réduction des déchets au quotidien ont été considérables en 2022, ce qui permet de limiter la hausse de cette redevance. Sans le tri réalisé par chacun d'entre nous, les tarifs de la redevance seraient 40% plus chers. En 2022, le nombre de levées inclus dans la redevance forfaitaire a été abaissé à 12 levées. Par le tri de nos emballages, le compostage de nos déchets organiques, nos habitudes d'achats, **nous sommes tous acteurs de la réduction des déchets au quotidien**, ce qui a un impact sur notre facture.

Enquête sur la création d'une recyclerie

L'Agglomération de Saintes vous donne la parole, **du 16 janvier au 17 février, connectez-vous sur le site internet www.agglo-saintes.fr** pour répondre à l'enquête et exprimer vos besoins.



Trier est indispensable pour recycler et maîtriser les coûts de gestion des déchets imposés par la loi

De nouvelles modalités de paiement



Afin de faciliter le paiement de la redevance des ordures ménagères, l'Agglomération de Saintes propose des nouvelles modalités de paiement :

- Le **prélèvement automatique à l'échéance**,
- La **mensualisation**, qui évolue en 10 prélèvements de février à novembre (le 10 de chaque mois).

Il conviendra de renseigner et signer le mandat de prélèvement ainsi que le coupon de demande de prélèvement joint à votre facture, envoyée en janvier 2023.

Pour rappel, vous pouvez également régler votre facture par TIP, par carte bancaire, par internet via PayFip, par chèque bancaire ou par espèces chez un buraliste agréé.

+ d'infos sur www.agglo-saintes.fr > L'Agglo au quotidien > Comprendre et payer ma redevance

Les tarifs de la redevance 2023

Je suis équipé(e) de bacs roulants

		Part fixe		Part variable		
Accès au service selon le nombre de personnes au foyer		Forfait au volume du bac installé soit 12 levées		Prix unitaire de la levée supplémentaire		
Foyer 1 personne	139,32 €/an	+	Bac 120 L	54,43 €/an	+	4,53 €/levée
			Bac 240 L	108,86 €/an		9,07 €/levée
Foyer 2 personnes ou +	151,20 €/an		Bac 360 L	163,29 €/an		13,60 €/levée
			Bac 660 L	299,37 €/an		24,94 €/levée

Je dépose mes déchets dans un conteneur d'apport volontaire enterré

		Part fixe		Part variable		
Accès au service selon le nombre de personnes au foyer		+	Forfait de 72 dépôts de sac		+	Prix unitaire du dépôt supplémentaire
Foyer 1 personne	139,32 €/an					
Foyer 2 personnes ou +	151,20 €/an		Badge	60,80 €/an		0,90 €/dépôt

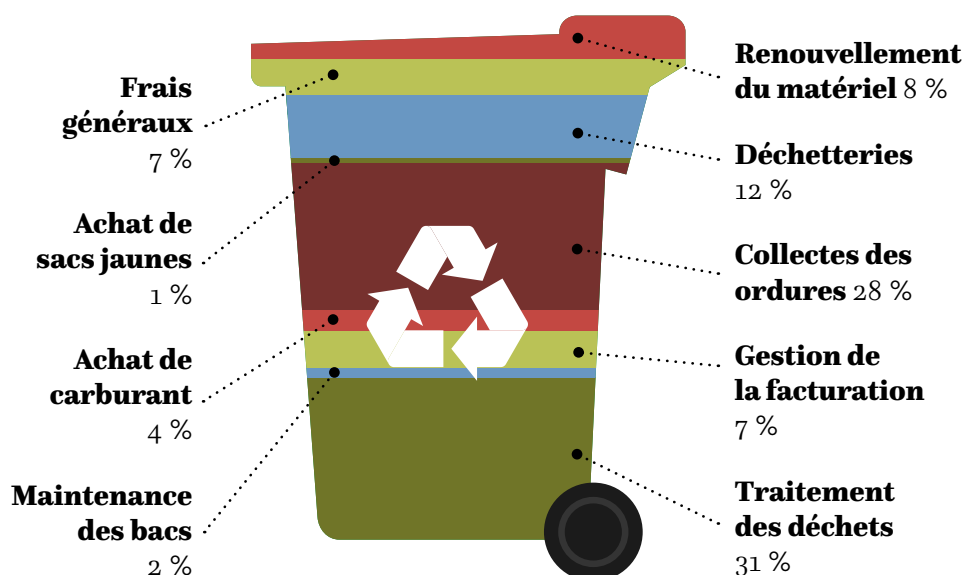
Centre-ville / rive gauche de Saintes

Nombre de personnes au foyer	Résidence principale
1 personne	268,38 €/an
2 personnes	288,60 €/an
3 personnes	319,68 €/an
4 personnes	335,34 €/an
5 personnes	341,28 €/an
6 personnes	358,56 €/an

Tarifs complémentaires liés aux modalités de collecte	
Collecte des déchets fermentescibles par volume de 120L	95,04 €/an
Refus d'équipement en bac ou badge	345,60 €/an
Sac prépayé 50L en cas de surplus de déchets	1,89 €/sac
Composteur individuel	10 €*

*Commande d'un composteur par mail dechets@agglo-saintes.fr

Que finance la redevance des ordures ménagères ?



Pour limiter les hausses des coûts de collecte et de traitement des déchets, pensez à adopter les bons gestes :

- **Favorisez le réemploi** des matériaux/objets/vêtements
- **Triez vos emballages** en prenant le temps de mettre vos déchets dans le bon sac/bac
- **Installez un composteur** au sein de votre foyer pour y déposer vos déchets organiques
- **Limitez vos achats d'emballages**, optez davantage pour des conditionnements en vrac et d'éco-recharges pour les produits d'entretien et les cosmétiques



Nos engagements

pour poursuivre la réduction et la valorisation des déchets

La mise en place de composteurs individuels

Dans le cadre du tri des déchets organiques, l'Agglomération de Saintes propose à chaque habitant l'**achat d'un composteur individuel pour un montant de 10 €**.

Pour disposer de cet équipement, réservé, dans un premier temps, aux foyers non équipés, il suffit de s'inscrire par mail dechets@agglo-saintes.fr ou par téléphone au 05 46 93 41 50.

Accueil de nouvelles filières dans les déchetteries

À compter du mois de janvier, les déchetteries accueilleront de nouvelles filières et répondront aux nouveaux usages. Vous pourrez déposer dans les 5 déchetteries du territoire :

- du **polystyrène**,
- des **bouchons en liège**,
- des **coquilles d'huîtres**, Saint-Jacques, moules, bulots...

Collecte des déchets amiantés

La Communauté d'Agglomération de Saintes propose aux particuliers un service de collecte des déchets d'amiante dans les déchetteries du territoire. Pour bénéficier de ce service gratuit, **prenez rendez-vous auprès de l'accueil de l'agglomération**. Il vous sera fourni **gratuitement**, un big bag de 1m³ par foyer et un kit de protection (gants, masque, combinaison, lunettes). Ensuite, il vous suffira d'emballer les déchets amiantés et de vous rendre à la déchetterie le jour et à l'heure mentionnés sur la convocation.

> **Samedi 8 avril 2023**

> **Vendredi 21 avril 2023**
Inscriptions au 05 46 93 41 50



Vous avez une question relative aux déchets ?

Afin de faciliter vos démarches, une **permanence est ouverte à tous les usagers du territoire, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**, au siège de l'Agglomération, sans rendez-vous ou par mail : cabinet-du-president@agglo-saintes.fr



Le calendrier de collecte des déchets 2023 à votre disposition



Le calendrier de collecte des déchets pour l'année 2023 vous a été distribué récemment.

Ce calendrier est **également disponible en format numérique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Saintes**.

Télécharger votre calendrier au format numérique sur www.agglo-saintes.fr > L'Agglo au quotidien > Calendriers de collecte 2023

Budget total

Dépenses d'investissement :

12,041 M€

Dépenses de fonctionnement :

33,077 M€

à la une de l'agglo

Budget 2023

Un programme d'investissements ambitieux a été voté le 8 décembre dernier par les élus communautaires pour poursuivre les actions de dynamisation du territoire.

1,355 M€

Attractivité économique

Réhabilitation des zones d'activités économiques, accompagnement des entreprises...

Gestion des déchets

Déchetteries, collectes et traitement des déchets

Dépenses d'exploitation :

8,643 M€

Dépenses d'investissement :

1,4 M€

1,301 M€

Équipements sur le territoire

Matériel piscines, travaux patrimoine, aire gens du voyage, fonds de concours pour les communes...

Politique de la ville

Intervention politique de la ville, Mission Locale...

Nouvelle Mission Locale :

460 000 €

Politique de la Ville :

50 000 €

Programme Local de l'Habitat :

80 000 €

1,473 M€

Aménagement du territoire

Programme local de l'habitat, Plan local d'urbanisme intercommunal...

382 000 €

Écoles

Matériels dans les classes et équipements restaurants scolaires

2,650 M€

Développement du tourisme

Itinéraires de randonnées, accompagnement de projets touristiques, flow vélo, réhabilitation des aqueducs

Transports urbains et mobilités

Dépenses d'exploitation :

5,936 M€

Dépenses d'investissement :

725 000 €

1,411 M€

Préservation des espaces naturels

Inventaires des zones humides, inventaires réseaux eau, contrat de fleuve...

250 000 €

Développement des énergies renouvelables

Panneaux photovoltaïques...

2,530 M€

Eau

Gestion des eaux pluviales, assainissement des eaux usées...



Contexte économique de l'agglomération

au 15 novembre 2022

Énergie : hausse des coûts de 220 000 € (+50 %) par rapport à 2021

Masse salariale : + 990 000 € par rapport à 2021

Alimentation : hausse des prix de 50 000 € par rapport à 2021



Retour sur les Ferrocampus' Days

1^{res} Rencontres nationales du ferroviaire à Saintes

Les 8 et 9 novembre derniers à Saintes, s'est tenue la première édition des « FERROCAMPUS'DAYS », au lycée professionnel Bernard Palissy. Organisées par l'association FERROCAMPUS, ces rencontres nationales sont dédiées à l'avenir du ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du redéploiement industriel du secteur ferroviaire français.

Au programme : « Assises des lignes de desserte fine du territoire », rencontres à destination des étudiants et demandeurs d'emploi avec les établissements de formation et les recruteurs, hackathon ouvert aux professionnels et aux experts du ferroviaire autour de l'innovation ; débat sur les enjeux cruciaux de structuration de la filière, notamment des besoins en formations et main d'œuvre.

Objectifs : Proposer des portes-ouvertes afin de **construire collectivement le**

ferroviaire de demain avec et pour les acteurs de la filière ferroviaire ; **faire connaître le secteur du ferroviaire**, comme un secteur porteur d'emplois ; booster les synergies entre les professionnels de la filière et offrir une vitrine aux innovations et expérimentations

Qu'est-ce que Ferrocampus ?

FERROCAMPUS est un projet unique en Europe au service d'une mobilité ferroviaire, connectée, autonome, durable et décarbonée. **Initié par la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Agglomération de Saintes, ce projet est un écosystème unique en France qui s'implantera à Saintes**, territoire à l'histoire ferroviaire riche. Conçu pour et avec les représentants de la filière ferroviaire française, ce projet rassemble au sein de l'association FERROCAMPUS, une cinquantaine d'acteurs clés.

Ce futur centre d'excellence **ouvrira ses portes en 2026 sur 14 000 m²** et comprendra divers espaces : **un espace d'innovation et d'expérimentation, des centres d'essais** et de transfert technologique, **un campus de formation** (du CAP au Doctorat) ainsi qu'un espace de

promotion de la filière ferroviaire. Il s'agira principalement de concevoir le futur train léger innovant et les nouveaux systèmes intelligents de signalisation.

L'Agglomération de Saintes est mobilisée aux côtés de la Région pour que notre territoire soit prêt à offrir les meilleures conditions d'accueil aux étudiants et professionnels et à optimiser les dynamiques partenariales.



322 lycéens et collégiens
50 demandeurs d'emploi
30 Mission Locale en Nouvelle-Aquitaine
200 professionnels, visiteurs
100 exposants



De droite à gauche Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Jacky Emon, Président de l'association FERROCAMPUS et Séverine Rengnet, Directrice Générale de l'association FERROCAMPUS.



Avant



Après

Rénovation de la Chapelle de Pisany par le SAS

Pierre Tual, le Maire et l'équipe municipale de Pisany ont souhaité rénover La Chapelle Saint-Léonard, en plein cœur de Pisany. Le maire a tenu à ce que ce chantier soit l'occasion de soutenir les personnes en réinsertion professionnelle et a donc fait appel au SAS. Basée à Saintes, l'association Le SAS Solidarité & Patrimoine développe des chantiers de restauration du patrimoine, au service des habitants du territoire et de nos collectivités. Le SAS, chantier d'insertion place l'humain au cœur de ses missions en proposant des chantiers de restauration et d'entretien du

bâti, en employant des salariés en insertion, dans plusieurs corps de métiers : maçonnerie du bâti ancien, taille de pierre... Cette rénovation a été soutenue par l'Agglomération et le Département. L'inauguration par le maire s'est faite dans une ambiance très festive en présence de Sylvie Marcilly, présidente du Département, de Bruno Drapron, président de l'Agglomération, d'Alexandre Grenot et Véronique Abelin-Drapron, conseillers départementaux et des élus municipaux. Un magnifique concert lyrique a accompagné ce temps fort.



Un nouveau train touristique 100 % électrique : « l'électrain » !

L'entreprise « Les Croisières Charentaises » dirigée par Pascal Duc, fait rouler depuis peu un train touristique 100 % électrique, sans émission de CO2.

Dans la continuité de l'exploitation du **bateau de croisière électro-solaire « Le Bernard Palissy III »**, ce nouveau projet d'investissement dans un train alimenté par le même type de batterie Lithium fer, permettra de transporter jusqu'à 75 personnes pour découvrir, en toutes saisons, les monuments historiques de la ville de Saintes. Outre la contribution de cet

entrepreneur à la réduction de la consommation des énergies fossiles, **ce projet favorise la création et la consolidation de l'emploi local**, car il prévoit le recrutement d'un chauffeur saisonnier et le passage en CDI de salariés actuellement en CDD. Dans le cadre de la stratégie des élus de la Communauté d'Agglomération de Saintes qui souhaitent encourager,

autant que possible, les projets des entreprises du secteur touristique favorisant la transition écologique et la création d'emplois locaux, les élus communautaires ont accordé une aide financière sur ce projet à hauteur de 30 000 €. Cet équipement participera également à renforcer l'attractivité du territoire.

+ d'infos sur www.lepetitelectrain.fr

Profitez des offres de l'Office de Tourisme

Toute l'année, l'équipe de l'Office de Tourisme informe touristes et habitants sur les sorties, les activités et les spectacles à faire près de chez soi...

Besoin d'aide pour visiter le territoire ou organiser un évènement ?

Les conseillers de l'Office de Tourisme sont à votre écoute pour vous proposer un programme sur-mesure :

- **En famille, entre amis ou en duo**, l'office de tourisme propose des conseils pour les visites et les animations,
- **En groupe de plus de 15 personnes**, l'office propose une programmation à la journée comprenant le déjeuner, à partir de 33 € par personne,
- **Pour les réunions d'entreprise**, l'office accompagne les entreprises pour réserver salles et activités selon les objectifs.

L'office, c'est aussi une boutique 100 % produits locaux, artisanaux et gourmands et un service de billetterie pour les croisières, visites, animations et loisirs du territoire. **Les organisateurs d'évènements (animations, ateliers, visites, etc.) peuvent aussi devenir partenaires** de l'Office de Tourisme et commercialiser leur billetterie via le point de vente de l'office et la boutique en ligne.

Office de Tourisme de Saintes et de la Saintonge

Place Bassompierre à Saintes
Ouvert 6 jours sur 7 en hiver
et tous les jours en été.

Tél. : 05 46 74 23 82

www.saintes-tourisme.fr



Attractivité

Comment valoriser le territoire ?

Dans un contexte de concurrence territoriale importante, il est devenu indispensable de se différencier pour rayonner au-delà de ses frontières géographiques.

Pour ce faire, l'Agglomération de Saintes se lance dans la **création d'une marque territoriale**.

Une marque territoriale permet de **créer une identité personnalisée** mettant en avant tous les atouts du territoire. Cette marque sera un moyen supplémentaire pour unifier l'ensemble de la communication du territoire auprès des acteurs qu'ils soient résidents,

touristes, chefs d'entreprise ou bien investisseurs.

Créer une marque de territoire repose sur une série d'avantages notamment celui de renforcer la fierté d'appartenance au territoire, de disposer d'un outil de différenciation pour l'attractivité et d'augmenter sa visibilité à l'extérieur.

Dans le cadre de cette démarche, en novembre dernier, l'Agglomération de

Saintes a lancé un questionnaire en direction des habitants afin de connaître leur vision du territoire. Cette démarche se poursuivra par la **finalisation d'une étude de positionnement puis la création de la marque durant l'année 2023.**

+ d'infos sur www.agglo-saintes.fr



Création d'une agence d'attractivité

Pour animer et porter cette marque territoriale, l'Agglomération de Saintes va créer une agence d'attractivité.

Cette agence aura pour missions de **porter des actions de promotion, de marketing territorial, de prospection, d'accompagnement et de développer l'attractivité du territoire.**

L'agence d'attractivité sera une porte d'entrée unique pour les entrepreneurs, les investisseurs et

les porteurs de projets économiques. Elle aidera les acteurs économiques dans la recherche de solutions foncières et immobilières pour s'implanter ou se développer sur le territoire. Elle accompagnera également les entreprises dans leur démarche de recrutement et d'installation de nouveaux collaborateurs.

Par la création de cette agence, les élus marquent leur volonté d'impulser une **nouvelle dynamique de développement de l'attractivité du territoire, notamment sur le volet économique** (création d'activité, d'emplois et de revitalisation par l'accueil des jeunes actifs et nouveaux ménages).



Parc Centre Atlantique, Saint-Georges-des-Coteaux





Union Agricole Segonzac Chérac

Forte d'une équipe jeune et dynamique, l'Union Agricole Segonzac Chérac est une entreprise de taille familiale composée de 14 salariés qui accompagnent quotidiennement les adhérents du territoire sur leur exploitation. Cette coopérative propose de nombreux services innovants comme la **location d'un robot autonome de désherbage mécanique des sols de vignes ou bien encore une plateforme de lavage pour les viticulteurs**. Aussi, un magasin Gamm Vert est ouvert au grand public et propose un large choix de produits de jardinerie, agricoles et produits du terroir.

Magasin Gamm Vert ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Adresse : 49, route du Cormier 17610 Chérac



Création des manchons biodégradables de protection des plants de vigne

Maguy fleurs à Chaniers

Installée en 1969 à Chaniers, cette entreprise familiale composée de 20 salariés, est spécialisée dans la commercialisation de jeunes plantes et plantes à massif. Elle propose une très large **collection de variétés de plantes ainsi qu'une production de produits finis prêts à l'emploi** à destination des collectivités situées en France et en Belgique. En complément de ce service, une serre est ouverte aux particuliers, du mardi au samedi ainsi qu'un site de vente en ligne. Sur place, les clients trouveront des plants de légumes (tomates, melons, concombres, courgettes, choux, laitues...), des plantes aromatiques (thym, menthe, ciboulette, basilic,...), du terreau et de la poterie.

+ d'infos : 53, chemin des verdillières - L'hermitage 17610 Chaniers - Tél : 05 46 91 50 54 - Mail : maguy.sa@wanadoo.fr www.maguy.fr



À la rencontre des acteurs économiques

Inauguration de l'Angély's à Fontcouverte

L'Angély's a inauguré l'extension de ses locaux en septembre dernier. Sur place, les clients retrouveront un large choix de sorbets et crèmes glacées.

+ d'infos : 8, route des Varennes 17100 Fontcouverte langelys.com



CÉRÉMONIE

La Flamme de la Nation sur le territoire

En novembre dernier, plus de 500 personnes se sont réunies sur la commune des Gonds pour une cérémonie du ravivage de la Flamme de la Nation, amenée depuis Paris par l'association du Relais Sacré.

Alexandre Grenot, *Maire des Gonds et Vice-Président en charge du Tourisme* a accueilli Patricia Mirallès, *secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la mémoire*. **La flamme a été offerte aux 50 maires de Charente-Maritime présents, qui ont ravivé à leur tour cette flamme le 11 novembre dernier.**





Sanja Étudiante et sportive

Cette année, le Campus Connecté de Saintes, situé à la Cité Entrepreneuriale, accueille 13 étudiants et leur propose un espace de formations à distance dans l'enseignement supérieur, près de chez eux. Nous avons rencontré Sanja, étudiante au Campus Connecté depuis 2 ans et joueuse au club de volley-ball de Saintes.

Quelle est votre histoire ?

Je m'appelle Sanja, j'ai 28 ans et je suis en Master 2 Métiers d'enseignement et de formation, ingénierie de formation au Campus Connecté de Saintes. Originaire de Serbie, je suis arrivée en France avec ma famille. J'ai commencé le volley-ball dès l'âge de 16 ans. C'était important pour moi d'intégrer le club de volley-ball de Saintes car cela m'a permis de rencontrer des jeunes du territoire, de partager de bons moments et d'approfondir la langue française. J'ai eu la chance de bénéficier d'un soutien moral et d'un accompagnement de la part des encadrants et des entraîneurs.



Sur l'année académique 2021-2022, le Campus Connecté de Saintes a enregistré un excellent taux de réussite :

57 % de réussite en 1^{re} année d'études contre 20 % en moyenne pour les cours à distance en 1^{re} année à l'université et 45,4 % pour les cours en présentiel.

Portes Ouvertes :

Le Campus Connecté vous accueillera **mercredi 22 février 2023 de 9 h à 17 h et samedi 25 février de 9 h à 12 h.**

18 boulevard Guillet Maillet, Cité Entrepreneuriale à Saintes

+ d'infos sur www.agglo-saintes.fr > Campus Connecté

Comment vous êtes-vous organisée entre vos études et vos entraînements de volley ?

Élève au lycée Bellevue à Saintes, j'ai participé à des compétitions de l'UNSS où notre équipe a gagné trois années de suite. Les victoires m'ont motivée à continuer le volley-ball et la compétition. Lorsque j'étais en licence langues étrangères à Bordeaux, j'ai intégré le club en catégorie Élite. Cela a été très formateur pour moi de gérer à la fois ma première année de licence et mes entraînements quotidiens. Dans le même temps, j'ai participé à des compétitions de niveau européen.

À ce moment-là, lorsque je rentrais à Saintes le week-end, j'entraînais les enfants du club de volley et les accompagnais aux compétitions. Parmi mes missions, j'ai développé le sport dans le quartier prioritaire et donné aux jeunes l'envie de faire du sport. C'est la raison pour laquelle j'étudie actuellement en Master Métiers d'enseignement et de formation, ingénierie de formation. J'ai décidé d'intégrer le Campus Connecté à Saintes, pour pouvoir poursuivre mes études sans déménager et pratiquer le volley-ball sans changer de club de sport.



Association « Coup de Pouce » à Chaniers

Rencontre avec Monique Sigoillot, Présidente de l'association « Coup de Pouce » située à Chaniers.

Comment est née

l'association Coup de Pouce ?

L'association « Coup de Pouce » a été créée en 2000 par Madame Gisèle Mogat. Elle répondait à un besoin des habitants de Chaniers qui étaient trop éloignés de la ville de Saintes et qui n'étaient pas encore intégrés dans l'Agglomération de Saintes. L'association accompagnait les bénéficiaires de minimas sociaux sur la recherche d'emploi et les démarches administratives.

L'association a-t-elle

développé d'autres activités ?

J'ai repris la présidence en septembre 2022. Une boutique friperie recyclerie s'est développée au sein de l'association. Nous avons une quinzaine de bénévoles qui font un travail conséquent sur le tri afin de remettre en vente tous les dons dont l'association bénéficie : vêtements hommes, femmes et enfants, jouets, livres et vaisselle. Nous travaillons également en partenariat avec les points relais puisqu'un vêtement en mauvais état ne peut pas être vendu. La difficulté est de trouver des dons de qualité et que les donateurs n'assimilent pas l'association à une déchetterie.

Nous proposons un atelier couture et crochet, qui a lieu tous les mardis, et qui se situe à « l'atelier 10 » à la mairie de Chaniers. Aussi, un atelier cartes et jeux

de société est proposé tous les jeudis au public pour maintenir un lien social.

Enfin, nous continuons l'accompagnement des personnes qui demandent une aide administrative ou informatique en lien avec le CCAS et d'autres associations locales.

Qui peut venir à l'association Coup de Pouce ?

L'association est ouverte à tous les publics. Nous pratiquons des petits prix, pour que les plus démunis puissent accéder à l'ensemble des produits.

Les horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi et samedi de 15 h à 18 h
- Mercredi et vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h



Les dons attendus :

- Des vêtements de saison
- Des vêtements propres et utilisables : pas de trou, ni de tâches

+ d'infos : à l'association

5, place Saint-Pierre à Chaniers

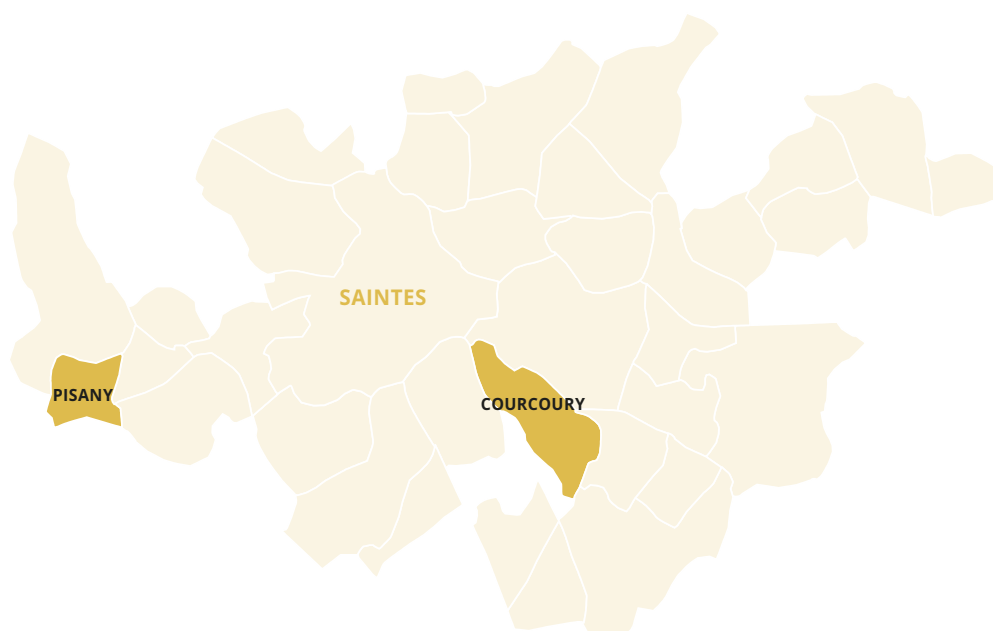
Par téléphone : 05 46 97 58 55

Par mail :

assoc.coup-de-pouce@laposte.net

Facebook : Association Coup de Pouce Chaniers





Courcoury

Située dans le bassin sud de l'Agglomération de Saintes, à 10 kilomètres de Saintes, la commune de Courcoury compte environ 700 habitants répartis entre le bourg et 22 hameaux. Elle forme une **zone de marais présentant une flore et une faune exceptionnelles**. Dès les premiers beaux jours, de magnifiques cigognes blanches viennent s'installer. De vastes prairies alluviales d'une grande richesse diversifiée s'étendent et offrent de belles surfaces de pâturage.



Confluent de l'Etier du Moulin Neuf avec la Charente au lieu-dit la Planche Noire.

Les halles de Pisany



Pisany

Située à 17 kilomètres de Saintes, la commune de Pisany compte plus de 770 habitants. Au cœur du bourg, on remarquera la présence d'un **patrimoine historique remarquable, avec les halles médiévales** de la fin du XVI^e siècle au début du XVII^e siècle, inscrites aux monuments historiques depuis 1971. Vous découvrirez également le Château des seigneurs de Pisany, privé, du XII^e siècle, visitable sur réservation.

CAMPUS CONNECTÉ

La fac à deux pas de chez soi !



+ D'INFOS

www.agglo-saintes.fr > Enseignement supérieur > Campus connecté
campusconnecte@agglo-saintes.fr - 06 02 11 68 44

Avec la participation de l'Etat dans le cadre de l'action «Territoires l'innovation pédagogique» du Programme d'Investissements d'avenir, opéré par la Caisse des Dépôts

www.agglo-saintes.fr

